



VOUS AVEZ REMARQUE

Sur tous les tons, sur toutes les ondes, dans tous vos journaux la crise est présente. Ce bulletin n'y échappera pas donc. Tous les chiffres avancés, tous les discours, sont de nature à créer une ambiance anxiogène.

Comment traiter ce problème, quelles solutions apporter, augmenter les recettes, réduire les dépenses publiques, sont les deux grandes pistes les plus généralement affichées.

Il existe également des débats sur l'Europe, sur l'Euro, sur le rôle de la Banque Centrale Européenne, sur l'inflation, sur la dévaluation.

Restons sur les deux grands postes, recettes, dépenses. Sur les recettes notre organisation participe largement au débat en apportant constamment notre analyse, nos propositions toujours basées sur nos valeurs, sur nos connaissances, sur notre technicité.

Quant à la réduction de la dette par la réduction de la dépense, le Gouvernement, sa majorité, tous les chantres de l'ultra libéralisme, considèrent que seules les réductions drastiques des dépenses publiques sont de nature à rétablir la situation.

Cette affirmation se concrétise déjà par la suppression de postes de fonctionnaires d'Etat par milliers mais visiblement, ils considèrent que cela est nettement insuffisant. Pourtant aucun n'ose aller plus loin. Ils restent dans l'affirmation générale et n'osent dire qu'il faut supprimer encore plus de policiers, d'enseignants, d'infirmières, de magistrats. Alors on commence à mettre en cause les fonctionnaires territoriaux dans le cadre d'une pratique nauséabonde qui est devenue une véritable politique, celle de dénoncer l'autre, de le montrer du doigt pour faire en sorte que la division s'installe partout et crée ainsi des incapacités collectives de réaction.

Dans le cadre de leurs délires obsessionnels, vous avez remarqué que les économistes et les journalistes militants de la cause ultra libérale, commencent à régulièrement avancer comme argument, que le règlement de la crise passerait par la remise en cause du Statut des fonctionnaires, la suppression de l'emploi à vie, de la grille indiciaire, etc.

Il est évident que casser le Statut de la Fonction Publique, ne réglera en rien cette crise systémique, cette folie du capitalisme financier, cette absence totale de redistribution des richesses, mais cette situation de crise sert d'alibi pour mettre en œuvre l'idéologie dominante qui considère que seule la peur, l'insécurité sociale, la précarité, la concurrence, sont de nature à construire leur société idéale.

Pour le CLR, la défense du Statut ne concerne pas que les actifs, c'est un combat citoyen, c'est la défense d'une autre vision de la société, c'est un combat que le CLR continuera de mener.

PISTES VERS DES SOLUTIONS A LA CRISE, REFLEXIONS de Jean-François PROFIZI (CLR-CORSE)

Des solutions à la crise actuelle, on en trouve de toutes sortes et des plus contradictoires. Simplement parce qu'il existe effectivement plusieurs manières de résoudre ou d'atténuer cette crise. D'abord sur le plan technique : on peut mobiliser des instruments différents avec des conséquences différentes. Ensuite sur le plan politique : on peut faire porter les efforts dans des domaines différents et les faire supporter par des groupes sociaux différents.

Mais il y a un préalable : il faut réfléchir et agir en fonction de la réalité économique et institutionnelle existante.

Ecarter les fausses solutions :

On ne peut pas, en effet, raisonner comme si nous étions dans la France de 1970 avec une industrie qui fabriquerait encore sur le territoire national à peu près tous les produits de consommation courante, et un commerce extérieur qui ne dépasserait pas 20% du Produit intérieur brut ; avec une Europe qui serait un simple marché commun ; avec une monnaie qui serait le franc et une Banque centrale aux ordres du pouvoir politique etc...

Dès lors, toutes les solutions qui conduisent à ignorer totalement l'existence de la dépendance économique, financière et politique de la France actuelle à l'égard des autres pays européens et même mondiaux sont résolument à écarter. Ainsi, en 1970, chaque pays fixait la parité de sa monnaie avec celle des autres. Aujourd'hui la plupart des monnaies flottent en fonction de l'offre et de la demande internationale. Si, abandonnant l'euro on revenait au franc : la valeur de celui-ci serait probablement très nettement inférieure à celle de l'euro non seulement parce qu'elle était, lors de la création de celui-ci, inférieure à celle des monnaies les plus fortes du panel, mais aussi parce que la sortie de l'euro serait interprétée sur les marchés comme un aveu de reconnaissance de difficultés. Avec deux conséquences : favoriser les exportations et alourdir les importations, et, comme on importe des biens de consommation courante alors qu'on exporte des avions, des trains et des centrales nucléaires, l'opération se traduirait par une diminution très importante du niveau de vie de la population.

L'économie française étant imbriquée dans une économie européenne encadrée par une Union et dans une économie mondiale très peu encadrée, il faut donc trouver des solutions qui permettent de passer entre les gouttes autant que possible sans trop se mouiller : en, clair, réduire l'endettement en réduisant les déficits sans trop ralentir l'activité et sans trop peser sur le niveau de vie.

Les déficits :

Pour les réduire on peut augmenter les recettes. Mais il faut le faire en évitant de réduire la consommation et donc les rentrées fiscales (directes : TVA et indirectes : impôts sur les entreprises). Certes, il faut rappeler, en particulier aux chroniqueurs économiques, qu'une diminution du revenu (par hausse de l'IR) de 1000 € ne se traduit pas par une diminution égale des rentrées fiscales puisque seule la part des impôts manquera au budget et qu'il restera bien un gain net égal, au pire, à la moitié de la hausse si toute la diminution est répercutée sur la consommation (ce qui n'est pas sûr).

Par ailleurs, pour minimiser cette diminution de la consommation, il faudrait que les hausses d'impôts soient fonction du niveau des revenus, par l'instauration d'un barème plus progressif avec un taux marginal beaucoup plus élevé (par exemple 60 % de la part du revenu dépassant un montant - très important - à fixer). On pourrait accroître le rendement de l'IR d'une vingtaine de milliards soit ¼ du déficit prévu en 2012. L'efficacité budgétaire rejoignant, ici, une certaine justice sociale.

A quoi on pourrait ajouter, dans les budgets suivants, le produit d'une véritable lutte contre la fraude fiscale, à condition qu'on s'y attaque résolument et efficacement. Ce qui implique une lucidité et un courage qu'on ne trouve à peu près nulle part, car il ne faut pas parler que de la fraude internationale et/ou sophistiquée, alors qu'en masse c'est la fraude banale d'une majorité de non salariés qui pèse le plus. Fraude qui ne peut être combattue que par des mesures simples et fortes, qui ont été refusées à l'époque : interdiction de paiement en espèces au-delà d'un maximum fixé *très bas*, ce qui supprimerait quasiment toute possibilité de non déclaration de recettes, surtout si on y ajoutait la pénalisation systématique de la fraude fiscale assimilée à un détournement de fonds et/ou à une escroquerie.

Augmenter les recettes ne suffira pas au retour à l'équilibre budgétaire qui doit être l'objectif à court terme (et pas de revenir à 3% car ce taux répété chaque année conduit tout de même à la catastrophe...). Il faudra réduire certaines dépenses en choisissant en priorité celles qui épargnent les plus pauvres et celles qui concernent des investissements d'avenir. On indiquera simplement pour être (très) court quelques moyens entre autres : rationaliser l'activité administrative (chez nous éviter, au moins, de créer des impôts nouveaux comme Sarkozy avec le remplacement de la TP), mettre sur pieds une défense européenne qui sera source d'économies pour les armées nationales...

La dette :

De deux choses l'une : ou bien l'Allemagne accepte de permettre à la BCE de racheter les dettes en surmontant sa phobie historique de l'inflation (sans doute injustifiée de surcroît) ; ou bien les pays qui le souhaitent - et donc la France - redonnent unilatéralement à leur banque centrale le droit de le faire.

En clair, il faudrait autoriser la Banque de France à acheter les obligations émises par l'Etat pour financer le déficit, et qui sont actuellement vendues par leurs détenteurs sur le marché ce qui a pour effet de faire monter les taux rémunérant non pas ces obligations (c'est le taux initial qui continue de s'appliquer) mais celles qui seront émises. Cette augmentation de la demande jouera en sens contraire. Au passage on efface, de fait, la dette rachetée puisque la Banque de France peut ne pas réclamer le paiement des intérêts, ni même le remboursement du capital...

Ici on fera part de son scepticisme quant au risque souvent soulevé de relance de l'inflation. Certes, la Banque de France achète la dette en émettant, donc en créant, de la monnaie. Et on sait que mettre en circulation une masse de monnaie n'ayant pas de contrepartie réelle (en produits nouveaux) provoque une hausse des prix. Mais celle-ci serait modérée si tant est qu'elle se manifeste, car cet argent nouveau ne circulerait pas puisqu'il serait en quelque sorte stocké à la Banque sous la forme de papiers représentant les obligations achetées.

Cette solution ferait hurler Mme Merkel, mais on ne peut pas continuer d'accepter une zone euro fonctionnant exclusivement sur le modèle allemand, dont on voit aujourd'hui les conséquences négatives pour presque toute l'Europe.

La CRISE, Réflexions de Francis SALVAN (Bureau CLR)

La crise que nous vivons actuellement pose entre autres le problème du financement des dépenses publiques en France. Actuellement notre dette (un peu plus de 1.600 milliards) est détenue à 65% par des investisseurs étrangers alors que l'épargne des Français est colossale! En effet, depuis 2004 le législateur a supprimé pour l'Etat la possibilité de placer des bons du trésor auprès des particuliers (Bravo le lobbying intense de la finance!).

Conséquence : nous sommes entièrement dépendants des marchés financiers et nous devons nous justifier en permanence devant le monde financier pour pouvoir emprunter à des taux les moins élevés possibles. Actuellement nous empruntons à un peu plus de 3% au lieu de 1,5% 2 mois plus tôt. Ceci signifie que les spéculateurs ont de sérieux doutes sur la cotation flatteuse de la France (3 A) par les agences de notation (pour mémoire un point d'intérêt supplémentaire représente en 2011 plus de 4 milliards d'euros.)

Les marchés financiers et la Commission Européenne demandent courtoisement à la France un effort supplémentaire dans la "rigueur". Bien que le gouvernement actuel s'en défende, il faudra bien aller plus loin que les deux plans adoptés en août et novembre derniers. Toujours est-il que la dette continue de croître et que le chiffre astronomique de 1.700 milliards de dettes sera atteint en 2013 sinon en 2012.

A ce propos, j'ai lu récemment que la dette actuelle représentait, en coupures de 100 euros, un volume équivalent à celui de l'Arc de Triomphe à Paris! Ce volume, il faudra bien le faire diminuer un jour, n'en déplaise à certains. Mais les prévisions économiques pour les années à venir n'incitent guère à l'optimisme. Nous risquons d'être les otages des marchés financiers encore longtemps si nous ne modifions pas le système de financement des dépenses publiques.

Vaste chantier qui dépasse les frontières de notre petite France. Y aura t'il quelqu'un un jour pour s'y atteler?

La DETTE, Réflexions de Jacques PELAMOURGUES (Bureau CLR)

Il y a dette et dette !!

Sur la dette grecque, il faut savoir que, d'après certains observateurs bien renseignés,

- comme le député Carayon :

« Le gouvernement grec avait envisagé de commander aux USA, 400 chars ABRAMS d'occasion pour quelques millions de dollars »

- comme le quotidien allemand SPIEGEL qui évoque :

« L'achat par la marine grecque de 2 à 4 frégates furtives construites en France par la DCN, pour la bagatelle de 300 millions d'€ à régler en 5 ans ».

Nous voilà rassurés, en Europe, le commerce des armements ne connaît pas la crise ! Voilà bien de quoi occuper tous ces « colonels grecs », éloignés depuis trop longtemps du pouvoir et qui doivent commencer à s'ennuyer ferme.

Quant au peuple grec, si mal gouverné, lui par contre, n'a pas mérité la potion indigeste qu'on s'obstine à lui faire ingurgiter.

PLUS BELLE LA VISSE !!!!

Nos autorités viennent de découvrir que d'aucuns pensent qu'après trente années d'emprunts la dette du pays est devenue conséquente mais aussi que les prêteurs risquent de se faire tirer l'oreille. Le pays est trop endetté et on risque de tailler un short à sa réputation d'emprunteur solvable. Bref tout irait plus mal qu'on ne le croyait, au point que, par exemple, des mesures concernant les retraites, actées il y a seulement 4 mois, doivent déjà être révisées et faire l'objet d'un tour de vis supplémentaire. ! C'est dire !

La seule solution avancée c'est de ponctionner un peu plus le citoyen français et de limiter les dépenses de l'Etat (donc les retours sur ponction des mêmes citoyens) pour tenter d'équilibrer les comptes nationaux courants avant d'envisager de rembourser l'ardoise abyssale !

Pour la ponction la méthode est classique. On annonce quelques mesurette à faible rendement et on focalise l'attention dessus, cela occupe le terrain médiatique et pendant ce temps là, on lance en catimini de l'insidieux beaucoup plus lourd qui frappe plus fortement les classes sociales les plus fragiles (la taxe sur les mutuelles ou plus sournois encore le gel des tranches de l'IR par exemple). Il est en effet plus facile de prendre un euro à un million de pauvres qu'un million d'euros à un gars plein de sous et bien défendu.

Avec les mesures proposées on reste en effet dans le franco français alors que le principal écueil est ailleurs. Les déficits qui se creusent sont indirectement mais irrémédiablement liés à un déficit structurel de la balance des paiements qui ne semble pas vraiment préoccuper nos dirigeants, pas plus d'ailleurs que la désindustrialisation qui voit chaque semaine des entreprises fermer.

Pour reprendre l'argument utilisé à tout propos et même hors de propos, concernant la gestion d'un ménage, ce n'est sûrement pas en rackettant ses propres enfants, en leur réduisant leur argent de poche ou en les affamant qu'un père de famille surendetté va rembourser ses créanciers. Tout au plus freinera t'il l'accroissement de sa dette. La solution est donc manifestement ailleurs. Il en est de même pour notre pays et les mesures qu'on nous propose sont aussi lourdes qu'inefficaces.

La solution la plus efficace est d'évidence d'augmenter les recettes du foyer. Pour un pays c'est la même chose et faire rentrer les recettes c'est vendre, des biens ou des services à l'extérieur (bien entendu) pour conduire à une balance excédentaire, c'est savoir relancer la machine économique. Or notre économie se délite chaque jour un peu plus et il est un peu expéditif, quand on gouverne et qu'on a promis le paradis, de trouver pour seule excuse que c'est la crise et la faute des autres.

Il semble bien que beaucoup de politiques, plus attentifs aux échéances électorales qu'aux problèmes de fond, jouent le court terme avec des expédients toujours basés sur les mêmes ressorts idéologiques. En attendant c'est encore et toujours les mêmes qui vont trinquer et au final pour rien ou presque puisqu'on sait que le gouffre va continuer à se creuser et que les problèmes resteront au moins entiers sinon aggravés.

La France était un pays riche où il y avait encore des pauvres. Aujourd'hui elle est un pays pauvre mais où il y a encore des riches, qui eux le resteront.

PLOUF !! PLOUF !! PLOUF !! PLOUF !

Nicolas Sarkozy l'avait promis au cours de la campagne pour les présidentielles de 2007. Rien n'avait été fait. Il fallait faire fissa, rattraper le temps perdu et tout boucler avant 2012. Alors Roselyne Bachelot s'est retroussé les manches.

Dès le 4 janvier 2011, quatre groupes de travail sont créés : « Société et vieillissement » ; « Accueil et accompagnement des personnes âgées » ; « Enjeux démographiques et financiers de la dépendance » ; « Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées ».

Entre le 18 avril et le 20 juin des débats sont organisés au niveau départemental, régional et même interrégional. A la mi-juin, le Conseil Economique Social et Environnemental donne un avis. L'ADF (Association des départements de France) adresse à la ministre 55 propositions.

Le problème de la dépendance ne peut plus attendre. Il faudra intégrer la réforme en 2011 dans le Projet de Financement de la Sécurité Sociale.

Et puisP L O U F..... La bobine du film a cassé les marchés financiers surveillaient.....La note de la France pouvait être dégradée. Alors les personnes âgées en perte d'autonomie attendront.

Outre le sacrifice des personnes âgées sur l'autel de la finance, notre réaction a été la crainte de voir les compagnies d'assurance mais aussi les mutuelles s'engouffrer dans la brèche et proposer leurs services aux quelques milliers de retraités qui avaient été sensibilisés au problème par un gouvernement qui avait donné dans le catastrophisme.

C'est cette crainte qui avait été exprimée au cours de la réunion de bureau du CLR le 12 septembre dernier et qui avait été développée par les représentants du CLR lors de la Commission Exécutive Nationale de la FGR-FP des 28 et 29 septembre 2011.

En effet si un nombre important de personnes âgées souscrivent une assurance complémentaire dépendance, le gouvernement aura beau jeu de dire que le problème du financement de la perte

Malheureusement, nos craintes commencent à se concrétiser. Ces derniers temps vous avez certainement vu à la télévision la publicité de la MAAF pour vous inciter à souscrire un contrat « dépendance » (Appelez-moi le Directeur...). Il y a une quinzaine de jours, c'était la MGEN (la plus importante mutuelle de la Fonction Publique qui adressait à ses adhérents une petite plaquette intitulée « mieux vous accompagner pour garder votre autonomie même en cas de dépendance ». Elle proposait une « offre additionnelle complément autonomie » avec deux niveaux de garantie en sus de celle qui existe déjà dans l'offre globale MGEN.

En ce qui concerne le CLR, notre position n'a pas varié, nous réclamons la création d'une 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale pour une prise en compte de la perte d'autonomie quel que soit l'âge. Nous continuons de soutenir avec la FGR-FP que le financement de la perte d'autonomie doit être pris en charge par la solidarité nationale au sein de la Sécurité Sociale au moyen d'une cotisation progressive et universelle assise sur la totalité des revenus, y compris ceux du patrimoine.

Pourquoi la solidarité nationale ? D'abord parce que c'est certainement la voie la plus juste et la plus républicaine. Devant le handicap, riches ou pauvres doivent être traités sur un même pied d'égalité. Rappelons aussi que le financement du handicap ne représenterait que 1% du Produit Intérieur Brut. Ensuite parce que la prise en charge du handicap par une Société d'assurance ou une Mutuelle, ce n'est pas toujours la panacée.

En effet, la plupart des contrats font état d'un délai de carence, c'est-à-dire d'un délai d'observation pendant lequel l'assureur n'intervient pas. Il faut avoir la confirmation que l'assuré est bien en état de dépendance. Le délai fixé est le plus souvent d'un an voire de deux ans dans le cas de maladies neurologiques ou psychiatriques.

Une fois le délai passé, il faut encore que l'assuré soit « lourdement » dépendant c'est-à-dire totalement dépendant à moins d'avoir souscrit un contrat de dépendance partielle dont le coût est bien entendu beaucoup plus élevé.

Par ailleurs, qui évalue le handicap ? Le plus souvent, c'est le médecin-conseil de la Compagnie qui est d'ailleurs rémunéré par elle. Il est possible en cas de désaccord de demander une contre expertise mais c'est la Compagnie qui propose le plus souvent une liste de trois ou quatre experts et il faut choisir parmi eux.

Il faut aussi savoir que c'est la Compagnie qui définit les critères de la perte d'autonomie. Les critères se fondent sur la capacité de l'assuré à accomplir seul certains actes de la vie quotidienne : se lever, se laver, se déplacer, se nourrir.

On considère qu'il y a perte d'autonomie totale si la personne ne peut accomplir seule au moins trois de ces actes et a besoin en permanence d'une tierce personne. La perte d'autonomie sera considérée comme partielle si l'assuré ne peut réaliser seul au moins deux des actes de la vie courante et a besoin d'un tiers quelques heures par jour.

Mais l'assuré n'est pas encore au bout de sa peine. En effet, quand la Compagnie a reconnu l'état de dépendance, il faudra attendre encore trois mois pour percevoir le premier centime. Par ailleurs, si l'état de santé de l'assuré n'est pas consolidé, c'est-à-dire s'il peut encore évoluer, la compagnie attendra pour verser la rente garantie. Enfin pour couronner le tout, si l'intéressé décède dans ce laps de temps, aucune somme ne sera versée.

Moralité : les contrats d'assurance dépendance sont réservés aux personnes en bonne santé.

C'est pourquoi au sein du CLR nous continuerons à militer pour obtenir la création d'une 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale avec un financement assis sur les revenus du travail et du patrimoine.

Michel SOUFFLET (Bureau CLR)

C'est quoi les marchés ?

De façon très simple on peut dire, que ce qui constitue ce que l'on appelle les marchés, ce sont les banques, les assurances, les fonds de pension.

Les évolutions du langage sont révélatrices de l'évolution du rôle de ces marchés et de la crédibilité que l'idéologie, dont ils sont les moteurs, tente d'imposer. Il y a environ plus de 30 ans on ne parlait que de « la main invisible des marchés ». Cette formule cultivait le côté : on ne sait pas qui est derrière, qui est responsable, qui fait quoi. Puis on est passé de la « main invisible » aux « lois du marché ». Cela fait sérieux, cela donne de la légitimité, de la crédibilité. Mais ces prétendues lois du marché ne répondent à aucune des définitions connues qui se rapportent aux notions de lois. Tout d'abord, éliminons les lois « dites lois de dieu », on ne voit pas ce que Dieu, si il existe ferait dans cette affaire sauf si l'on considère que c'est le Dieu argent qui commande. Elles ne sont absolument pas des lois scientifiques, rien de scientifiquement logique, de prouvé par l'expérience, rien de démontré par les chercheurs. Enfin elles ne sont surtout pas des lois démocratiques, personne n'a jamais voté ce type de lois dans aucun pays.

Les marchés ne sont que des instruments financiers de spéculation, qui souhaitent gagner le plus d'argent possible en ne se servant que de la finance, sans créer aucune richesse réelle, et dans ce cadre ils doivent être règlementés, ils doivent être taxés.

DIRE LA VERITE AUX ALLEMANDS.....

La situation allemande nous est présentée comme étant exemplaire, comme étant la meilleure en Europe, voire dans le monde (même les USA ont été dégradés). On culpabilise les français, on les incite aux sacrifices pour atteindre les résultats aussi extraordinaires que les voisins allemands. Sarkozy s'agite beaucoup mais c'est Merkel qui commande. Les médias français, comme à leur habitude, se contentent de reprendre les clichés véhiculés par les thuriféraires de l'idéologie libérale, et de promouvoir les prétendus remèdes de cheval qui auraient sauvé l'Allemagne.

Oui mais voilà, la réalité c'est, qu'avec plus de 2 023 Milliards de dette cumulée, la dette allemande dépasse très largement les 80% de PIB. De plus le prochain budget augmentera encore la dette de 27 Milliards. A l'automne dernier le Gouvernement allemand a adopté des mesures d'austérité qui n'ont pas empêché que, tout comme en 2011 les dépenses budgétaires 2012 dépasseront les 300 Milliards. Elle ne fait donc pas beaucoup mieux que les autres. Heureusement pour elle, elle profite d'une bonne image de marque industrielle (il faut s'interroger si cela n'est pas dû surtout à la qualité de son patronat) qui se traduit par une balance commerciale excédentaire. Il faut encore noter qu'il y a 15 jours, l'Allemagne n'a pas trouvé preneur pour ses 3,5 Milliards d'obligations au taux actuel de remboursement très bas, auquel elle emprunte. C'est donc la banque fédérale allemande qui a dû assurer cet emprunt.

Si la retraite a été portée à 67 ans et que le chômage a baissé cela résulte en grande partie par l'absence de croissance démographique allemande qui se traduit par peu de jeunes sur le marché du travail pour prendre la relève.

Si tous n'en mouraient pas, tous étaient atteints et la crise du système capitaliste financier est profonde et dépasse largement l'argument simpliste de dire que les pays du sud sont peuplés de paresseux (à les 35 H en France !!) alors que les allemands sont des travailleurs courageux.

AGEANOFISC

- en consultant en octobre son journal de TV qui publie les programmes de deux semaines, a pu lire « Attention! En cas de 2^{ème} tour, la chaîne pourrait diffuser le dernier débat de la primaire socialiste à la place du téléfilm ». Quel était ce téléfilm ? Je vous le donne en mille : «Sélection Naturelle », drame de Régis Musset. Il y a des choses qui ne s'inventent pas !!!

- considère que dans cette période des futures élections Présidentielles, il n'appartient à aucun responsable syndical de s'exprimer publiquement pour affirmer qu'il n'y a pas d'alternance politique possible du fait que l'on peut mettre dans le même panier la gauche et la droite (on n'est pas loin du «tous pourris») tout en précisant par ailleurs qu'il faut un vote radical. Sa mémoire de vieux syndicaliste de base lui rappelle qu'au SNUI on n'exprimait jamais de telles prises de position.

- a constaté avec amertume que le Chef de l'Etat et le gouvernement s'attaquaient toujours aux fonctionnaires et aux salariés des petites entreprises. Un jour de carence en cas de maladie dans un cas et quatre jours au lieu de trois dans l'autre. Décidément le populisme a encore de beaux jours devant lui.

- a pu comme beaucoup de ses amis se remettre en mémoire la citation de Colbert & Mazarin, qui n'a pas pris une seule ride !!!

Colbert : *Pour trouver de l'argent, il arrive un moment où tripoter ne suffit plus. J'aimerais que Monsieur le Surintendant m'explique comment on s'y prend pour dépenser encore quand on est déjà endetté jusqu'au cou.*

Mazarin : *Quand on est un simple mortel, bien sûr, et qu'on est couvert de dettes, on va en prison. Mais l'État, lui, c'est différent. On ne peut pas jeter l'État en prison. Alors, il continue, il creuse la dette ! Tous les États font ça.*

Colbert : *Ah oui ? Vous croyez ? Cependant, il nous faut de l'argent. Et comment en trouver quand on a déjà créé tous les impôts imaginables ?*

Mazarin : *On en crée d'autres.*

Colbert : *Nous ne pouvons pas taxer les pauvres plus qu'ils ne le sont déjà.*

Mazarin : *Oui, c'est impossible.*

Colbert : *Alors, les riches ?*

Mazarin : *Les riches, non plus. Ils ne dépenseraient plus. Un riche qui dépense fait vivre des centaines de pauvres*
Colbert : *Alors, comment fait-on ?*

Mazarin : *Colbert, tu raisonnes comme un fromage (comme un pot de chambre sous le derrière d'un malade) ! il y a quantité de gens qui sont entre les deux, ni pauvres, ni riche. Des Français qui travaillent, rêvant d'être riches et redoutant d'être pauvres ! c'est ceux-là que nous devons taxer, encore plus, toujours plus ! Ceux-là ! Plus tu leur prends, plus ils travaillent pour compenser c'est un réservoir inépuisable.*

> *Extrait du "Diable Rouge" C'était il y a 4 siècles !*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les organisations syndicales de retraités citées ci-dessus se sont rencontrées. Comme leurs confédérations, elles dénoncent le plan de rigueur présenté par le Premier ministre, François Fillon.

Ce plan de rigueur ne permettra ni de relancer l'activité économique, ni d'améliorer l'emploi.

Une fois de plus, les prestations sociales seront touchées. L'augmentation du chômage entraînera une baisse des cotisations qui creusera les déficits de la protection sociale solidaire tout en fragilisant l'ensemble de régimes par répartition.

Ce plan anti-déficit du gouvernement aura des répercussions sur le pouvoir d'achat des retraités qui continue à se dégrader.

Une fois de plus, l'application de ces mesures se fera au détriment des salariés, des jeunes, des familles et des retraités.

D'autre part, les organisations syndicales de retraités condamnent la décision gouvernementale de reporter la réforme du financement de la perte d'autonomie.

Paris, le 16 novembre 2011

RAPPEL : LE CLR EST MEMBRE DE LA FGR-FP SIGNATAIRE DE CE COMMUNIQUE INTERSYNDICAL NATIONAL

Contacts

UCR-CFDT	49 avenue Simon Bolivar – 75950 PARIS CEDEX 19	01 56 41 55 20
UNAR-CFTC	13 rue des Écluses Saint Martin – 75483 PARIS CEDEX 10	01 44 52 49 17
UNIR-CFE-CGC	59/63 rue du Rocher – 75008 PARIS	01 55 30 13 27
UCR-CGT	263 rue de Paris – 93515 MONTREUIL CEDEX	01 48 18 84 23 / 61
UCR-FO	141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14	01 40 52 84 43 / 41
UNSA Retraités	21 rue Jules Ferry – 93177 BAGNOLET Cedex	01 48 18 88 66
FGR-FP	20 rue Vignon – 75009 PARIS	01 47 42 80 13

COMITE DE LIAISON DES RETRAITES

Union SNUI-SUD Trésor Solidaires

Le 23 Novembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE :

NON A LA TVA « SOCIALE », OUI A LA TAXATION DU BENEFICE TIRE DES DELOCALISATIONS

Au double prétexte de lutter contre les délocalisations et de faire payer les produits importés, le Gouvernement insiste sur la mise en place d'une TVA affublée abusivement du qualificatif de » sociale.

Première remarque de simple bon sens, comme il est interdit de ne taxer que les importations. (Problème des magnétoscopes à Poitiers dans les années 1980), cette TVA va donc frapper de la même façon tous les produits fabriqués en France et les importations venant de Chine ou d'ailleurs. Cela se traduira par une augmentation généralisée des prix, par une baisse de pouvoir d'achat, par de la récession.

Créer cette TVA, qui irait corrélativement avec une baisse des cotisations sociales pour les entreprises, cela se traduit de fait par un transfert de charges des entreprises vers tous les particuliers, les retraités, les classes moyennes, tout comme les plus démunis. Par ailleurs nous rappelons que la TVA est un impôt injuste et qu'il est le plus fraudé par les entreprises. Cette fraude représente 10 à 12% de la TVA globale soit 13 à 15 Milliards d'Euros.

Aujourd'hui on constate que les entreprises qui délocalisent, versent des salaires de misère dans les autres pays étrangers, salaires qui ne permettent pas aux populations d'avoir un niveau de consommation élevé, et c'est pourquoi, ces entreprises reviennent vendre leur produit en France.

Compte tenu du fait que le financement de la protection sociale est majoritairement assis sur les salaires, cette situation actuelle pénalise l'emploi mais aussi pénalise doublement ce financement. Tout d'abord en délocalisant et en créant du chômage les entreprises font baisser les rentrées sociales, et deuxièmement en ne faisant que vendre leur production en France, elles ne participent pas au financement de la protection sociale.

Ce ne sont pas les produits qu'il faut taxer, mais la richesse qui est dégagée par les délocalisations, par les importations.

A titre d'exemple :

- une entreprise qui fabrique en France et qui dégage un bénéfice brut d'exploitation de 100 avec 75 de masse salariale il lui reste 25 de bénéfice.*
- cette même entreprise délocalise et revient vendre en France et dégage un bénéfice brut d'exploitation de 100 avec 25 de masse salariale; il lui reste 75 de bénéfice*

En lieu et place de cette fausse bonne idée qu'est la TVA sociale, c'est bien la richesse dégagée par les entreprises qu'il faut taxer par le biais d'une taxation du bénéfice brut (excédent) d'exploitation, corrigée d'un coefficient lié à la masse salariale pour favoriser la création d'emploi.

VIE LOCALE DU CLR :

DEPARTEMENT DU NORD

C'est le jour de l'arrivée du Beaujolais nouveau que s'est déroulée la rencontre annuelle des adhérents du Nord du comité de liaison des retraités placée plus sous le signe de la convivialité que sur le verbiage...

Après quelques échanges sur la localisation de cette manifestation, dans le but d'attirer plus de camarades du Sud du département, l'accent a été mis sur la nécessité, dans le contexte économique actuel, de maintenir une participation importante des retraités à l'activité syndicale. Surtout, de rester fidèles à notre organisation dont la force dépend avant tout du nombre d'adhérents. Pour Nord-Lille et Nord-Valenciennes, maintenant réunis au sein de la même Direction Départementale, il y a 129 adhérents du CLR, dont 8 retardataires....

Il a été rappelé que les pouvoirs publics ont réduit sensiblement depuis l'imposition des revenus de 2009, pour le supprimer à/c de 2012, l'avantage fiscal dont bénéficiaient les contribuables célibataires, divorcés séparés ou veufs qui ont un ou plusieurs enfants majeurs... et qu'actuellement, il y a des rumeurs sur la suppression de l'abattement de 10% sur les pensions !

Les relations avec la section et les « actifs » sont bonnes : 7 retraités ont participé à l'AG annuelle et la parole a été donnée à un membre du CLR pour, notamment, inciter les camarades sur le point de prendre leur retraite, à nous rejoindre. Lors de cette AG, la secrétaire de section s'est même engagée à inviter un représentant du CLR aux réunions de bureau. A noter que, cette année, nous avons également participé à l'AG de la DIRCOFI, très conviviale

Le point a, par ailleurs, été fait sur la nécessité de participer aux réunions départementales de la FGR. Hélène NOWAK, M.F. FERRARI, et Marcel DAMMAREZ assistent assez régulièrement aux réunions à Lille, et Yves HUJEUX à celles d'Armentières. La FGR partage nos analyses sur la fiscalité et le contexte économique, et les relaye auprès des pouvoirs publics.

En fin, une communication a eu lieu à propos des résultats des élections en Commissions Paritaires. Les résultats sont bons dans le Nord, avec une percée assez sensible dans les anciens services du Trésor.

Alain RENAUD-CHARPENTIER

AG DU CLR DES RETRAITES DU PAS DE CALAIS LE 13 OCTOBRE 2011

Une seule AG, actifs et retraités, ce qui nous permet de sensibiliser les jeunes à la défense de leur retraite en résistant à la tendance néfaste de la résignation orchestrée par les médias. Il a été rappelé que **la sécurité sociale avait été instaurée en 1945 !**

Les retraités présents et les futurs retraités ont été invités à se rendre plus nombreux dans les manifestations, contre-pouvoir du bulletin de vote.

Après avoir rappelé toutes nos revendications (pouvoir d'achat, maintien des 10% déductible de l'IR, taxation des complémentaires santé, financement de la perte d'autonomie) nous avons détaillé nos actions : manifestations, pétitions, lettres aux députés et sénateurs, communiqués de presse. Par ailleurs, nous sommes aussi satisfaits des excellents rapports que nous entretenons avec la FGR (Fédération générale des retraités) très actif dans notre région.

Comme le veut la tradition, après l'AG qui se déroulait à Beuvry avec une centaine de participants dont une dizaine de retraités, nous nous sommes retrouvés devant un apéro suivi d'un repas campagnard.

Richard EGLOFF